



Wallonie

ANNEXE X. - ENQUÊTE PUBLIQUE



VILLE D'AUBANGE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de GROUPE THEVES-JACOBY représentée par Monsieur THEVES Jeff, Route de Diekirch 17 à L-9834 HOLZTHUM en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 concernant :

Description précise du projet : Exploitation d'un tunnel de lavage automatique
situé à 6791 ATHUS Rue du Commerce 1, cadastré 2e division, ATHUS, section B n°2524D2

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, environnement@aubange.be à partir du 18 juin 2026.

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à |
|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| 11 juin 2026 | 18 juin 2026 | Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 02 juillet 2026 à 10h00 | Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus |

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, **du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sur rendez-vous et le mercredi soir de jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** (environnement@aubange.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PE98**.

À Athus le 05 juin 2026.

Le Directeur général f.f.,

LESPAGNARD A.

Par ordonnance,



Le Bourgmestre,

KINARD F.